

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2020/CP/150**

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 1ER JUILLET 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE
CORSE**

**COMPRA DI ATTRAZZI SPECIFICHI PA I SPINGHJIFOCHI
FURISTIERI**

**ACQUISITION DE MATERIELS SPECIFIQUES DESTINES
AUX FORESTIERS SAPEURS**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse détient désormais une compétence essentielle en matière de prévention et de lutte contre les incendies qu'il convient de projeter sur un socle solide et pérenne.

A ce titre elle engage, sur tout le territoire insulaire, des moyens matériels et humains qui sont susceptibles d'être subventionnés, pour une fraction importante, aussi bien par le conservatoire de la forêt méditerranéenne (CFM) que par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

La participation de l'Etat (CFM) s'effectue à travers le ministère de l'agriculture, dans le cadre de la gestion durable de la forêt et le développement de la filière bois et le ministère de l'intérieur au titre de la prévention et de la gestion des risques. Quant à l'Europe, elle s'engage, par l'intermédiaire du FEADER, sur des opérations de sensibilisations environnementales (mesure 7.6.4) et de défense des forêts contre l'incendie (DFCI, mesure 8.3).

La prise en compte de ce cadre réglementaire conduit à la nécessité de formaliser une planification de nos investissements, dans le domaine de la prévention des incendies, après qu'une évaluation exhaustive de nos besoins a été effectuée, en prenant en compte les données de terrain formulées par nos personnels professionnels et leurs encadrants.

Les deux tableaux synoptiques qui vous sont présentés ci-après font apparaître, non seulement la nature précise des acquisitions envisagées, mais encore le détail chiffré du plan de financement qui leur est associé, sans oublier leur destination géographique une fois réceptionnées. L'un concerne le Cismonte, l'autre le Pumonti.

Ils sont complétés par un troisième tableau qui sert de cadre aux seules données chiffrées, exprimées en volume, ceci afin de mieux visualiser les sommes globales en mouvement pour chacune des entités concernées, Etat, Europe, Collectivité de Corse.

Pumonti (financement CFM et FEADER)

Nature du projet	Montant de la dépense subventionnable déclarée éligible par la DPFM	Montant de la subvention CFM. Taux de subvention : 30 % ou 27,5 %	Montant de la subvention FEADER. Taux de subvention : 50 %	Autofinancement de la collectivité : 20 % ou 22,5 %	Destination géographique des matériels une fois réceptionnés
Acquisition de trois girobroyeurs à axe horizontaux (27,5 %)	200 000 €	55 000 €	100 000 €	45 000 €	Groupes de Sotta, Gravona et Pitretu
Acquisition de trois véhicules pour tractoristes (30 %)	120 000 €	36 000 €	60 000 €	24 000 €	Groupes de Ciamannacce, Azzana et Piana
Acquisition de quatre véhicules de transport (27,5 %)	160 000 €	44 000 €	80 000 €	36 000 €	Groupes de Ciamannacce, Azzana et Piana
Acquisition d'un tracteur sur pneus (30 %)	279 200 €	83 760 €	139 600 €	55 840 €	Groupe de Sotta et Conca
Total	759 200 €	218 760 €	379 600 €	160 840 €	

Pumonti (financement CFM)

Nature du projet	Montant de la dépense subventionnable	Montant de la subvention CFM. Taux de subvention : 80 %	Autofinancement de la collectivité : 20 %	Destination géographique des matériels une fois réceptionnés
Acquisition matériel de brûlage dirigé	9 000 €	7 200 €	1 800 €	Pumonti

Acquisition d'un véhicule spécialisé pour transport de personnel affecté aux opérations de brulage dirigé	60 000 €	48 000 €	12 000 €	Pumonti
Total	69 000 €	55 200 €	13 800 €	

Cismonte (financement CFM et FEADER)					
Nature du projet	Montant de la dépense subventionnable	Montant de la subvention CFM. Taux de subvention : 30 %	Montant de la subvention FEADER. Taux de subvention : 50 %	Autofinancement de la collectivité : 20%	Destination géographique des matériels une fois réceptionnés
Acquisition d'un UNAC avec girobroyeur	260 000 €	78 000 €	130 000 €	52 000 €	Unité du Nebbiu
Acquisition d'un Reform Metrac	109 000 €	32 700 €	54 500 €	21 800 €	Unité du Centre 1
Acquisition d'un Pick up 4x4x (double cabine) + Kit incendie	40 000 €	12 000 €	20 000 €	8 000 €	Unité du Fium'Orbu
Acquisition d'un Pick up 4x4x (double cabine) + Kit incendie	40 000 €	12 000 €	20 000 €	8 000 €	Unité du Nebbiu
Acquisition d'un Pick up 4x4x (double cabine) + Kit incendie	40 000 €	12 000 €	20 000 €	8 000 €	Unité du Capi Corsu
Total	489 000 €	146 700 €	244 500 €	97 800 €	

Cismonte (financement CFM)				
Nature du projet	Montant de la dépense subventionnable	Montant de la subvention CFM. Taux de subvention : 80%	Autofinancement de la collectivité : 20 %	Destination géographique des matériels une fois réceptionnés
Acquisition d'un véhicule logistique Brulage dirigé	60 000 €	48 000 €	12 000 €	Cismonte
Acquisition matériel de brulage dirigé	9 000 €	7 200 €	1 800 €	Cismonte
Total	69 000 €	55 200 €	13 800 €	

Plan de financement général				
	Montant global de la dépense subventionnable	Montant global de la subvention CFM	Montant global de la subvention FEADER	Autofinancement de la collectivité
Total Pumonti	828 200 €	273 960 €	379 600 €	174 640 €
Total Cismonte	558 000 €	201 900 €	244 500 €	111 600 €
Total général	1 386 200 €	475 860 €	624 100 €	283 960 €

Je vous propose, en conséquence, d'approuver, avec son plan de financement, ce projet global de commandes de matériels, sachant qu'il constitue la pièce normative indispensable pour obtenir les subventions souhaitées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.